



PICARDIE NATURE

Amiens, le 31 mars 2010

Monsieur Claude GEWERC
Président du Conseil Régional de Picardie
Conseil Régional de Picardie
11 Mail Albert 1er - BP 2616
80026 AMIENS Cedex 1

Dossier suivi par Yves MAQUINGHEN
yves.maquinghen@picardie-nature.org
Téléphone : 03 62 72 22 52

Objet : projet extension viticulture de Champagne dans la vallée de la Marne

Monsieur le Président,

C'est avec respect et honneur que nous vous faisons part de la situation suivante.

Depuis quelques années un projet d'extension de la viticulture du Champagne sur les coteaux de la Vallée de la Marne menace un site exceptionnel, plus précisément sur la commune de Chartèves (Aisne). Ce site est un véritable trésor pour la diversité biologique de la région Picardie.

Or, malgré nos multiples interventions, nous déplorons l'obstination des viticulteurs et de l'État à maintenir le projet tel quel. C'est pourquoi nous nous efforçons de trouver des alternatives et de trouver des solutions alliant préservation de la biodiversité et développement durable. Vous trouverez donc en pièce jointe un courrier adressé au groupe LVMH afin de proposer, dans une démarche partenariale, une solution de maîtrise foncière et de protection par contractualisation.

Nous comptons sur votre influence et votre engagement à la préservation de la biodiversité pour créer une nouvelle dynamique. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos salutations les plus distinguées.

Le Président

Patrick THIERY



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER



PICARDIE NATURE

Amiens, le 31 mars 2010

Madame Sylvie BENARD
Direction de l'environnement
LVMH
65 avenue Édouard Vaillant
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Dossier suivi par Yves MAQUINGHEN
yves.maquinghen@picardie-nature.org
Téléphone : 03 62 72 22 52

Lettre recommandée A/R

Objet : projet extension viticulture de Champagne dans la vallée de la Marne

Madame la Directrice,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation suivante.

Depuis les années 1990 il existe un projet d'extension de la viticulture en zone AOC sur les coteaux calcaires de la Vallée de la Marne, plus précisément sur la commune de Chartèves (Aisne). Ce projet d'extension doit se faire sur l'un des derniers coteaux calcaires du Sud de l'Aisne, véritable îlot d'une biodiversité exceptionnelle pour la région Picardie. Or la richesse de ce territoire, reconnu également pour son patrimoine et son paysage, se voit menacé très directement par une procédure d'aménagement foncier préalable à la mise en culture. Un premier accord avait été trouvé en 1995 entre associations et viticulteurs, réservant 75% de ce territoire à la viticulture et 25% dédiés à la préservation du milieu naturel. Or tous les experts s'accordent à dire que cette répartition entre préservation et exploitation ne garantit pas la pérennité et la préservation des espèces remarquables du site.

Malgré nos interventions, les viticulteurs et l'État s'obstinent à maintenir le projet tel quel, menaçant la biodiversité du site sur une surface représentant uniquement 0,08% de la surface de l'AOC Champagne cultivée !

Le développement durable est une des préoccupations du groupe LVMH. Comment celui-ci pourrait-il être envisagé sans la préservation de la biodiversité ? 2010, année internationale de la biodiversité, pourrait être l'année de la destruction d'un site et d'une flore remarquable au nom du Vin de Champagne auquel vous êtes associés par vos activités et votre renom. Compte tenu du contexte actuel, nous estimons que vous disposez des moyens pour faire évoluer favorablement cette situation. C'est pourquoi nous souhaitons étudier avec vous les démarches possibles de préservation de ce site exceptionnel.

L'objectif serait de mettre ce territoire sous un statut de protection, *a minima* un arrêté préfectoral de protection de biotope, voire une réserve naturelle régionale, avec un plan de gestion adapté. Cela ne peut se faire sans le consentement des propriétaires. Votre groupe possède une partie des parcelles concernées par

1/2

ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale
Picardie Nature BP50835 - F80008 Amiens cedex 1 - Tél. 03 62 72 22 50

contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970 - siège social : 14 Place Vogel - 80000 Amiens



ce projet de mise en viticulture. Nous comptons sur votre image de marque, votre influence et vos moyens financiers pour mettre en place une action de maîtrise foncière. L'État et les collectivités n'ont pas les fonds nécessaires pour assurer cette maîtrise foncière et financer un plan de gestion. Nous pensons que la solution la plus appropriée serait de construire un partenariat pour la maîtrise foncière et de mettre en place une protection par voie contractuelle. La maîtrise d'usage serait déléguée à un gestionnaire (Conservatoire des sites naturels de Picardie...) par contractualisation d'une servitude conventionnelle.

Nous sommes conscient de la complexité d'un tel projet et de la situation actuelle. C'est pourquoi nous sommes à votre disposition pour vous expliquer les enjeux sur la biodiversité, gravement menacés par la viticulture.

Confiant dans l'intérêt que vous portez à la préservation de la biodiversité de notre région et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président

Patrick THIERY



PJ : dossier de presse

Copie à : Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer ;
Monsieur Claude GEWERC, Président du Conseil Régional de Picardie ;
Monsieur Yves DAUDIGNY, Président du Conseil Général de la l'Aisne ;
Monsieur Pierre BAYLE, Préfet du département de l'Aisne ;
Monsieur Bruno GENTY, Président de France Nature Environnement ;
Monsieur Pierre Alexis DUMAS, Président de la Fondation Hermés.